

## Crédits par taille d'entreprises – Avril 2021

### Niveau toujours élevé du crédit

- À fin avril 2021, les crédits mobilisés par les entreprises atteignent 1 203,2 milliards d'euros, en hausse de + 7,8 % sur un an, après une hausse de + 10,2 % à fin mars. Sur deux ans, le taux de croissance s'établit à 16,8% par rapport à avril 2019 contre 17,6 % par rapport à mars 2019.
- En raison d'effets de base, les évolutions sur un an du crédit aux grandes entreprises et aux ETI poursuivent leur repli entamé en mars : pour les GE -5,8% en avril 2021 contre - 3,5% en mars 2021 et pour les ETI + 1,9 % en avril 2021 contre + 3,5 % en mars 2021. Ce mouvement est la contrepartie du fait que lors du déclenchement de la crise de la COVID, en mars-avril 2020, les ETI et GE avaient fortement tiré sur leurs lignes de crédit, mais beaucoup moins par la suite. Pour les PME, l'effet de base commence seulement à apparaître (+16,2% en avril 2021 contre +20,7% en mars 2021), les encours de crédits bancaires ayant significativement augmenté surtout à partir d'avril 2020, alimentés par la diffusion des prêts garantis par l'État (PGE). Pour autant, le niveau du crédit demeure élevé : +3,5% pour les GE, +9,2% pour les ETI et +26,3% pour les PME par rapport aux niveaux pré-crise d'il y a deux ans.
- La croissance sur un an de l'encours des crédits mobilisés est notamment portée par le secteur de l'hébergement et restauration (+ 22,4 %), le conseil et les services aux entreprises (+ 16,8 %) et l'information et la communication (+ 15,1 %). La croissance du crédit est la plus faible pour le secteur du commerce (+ 2,3 %) et l'ensemble des industries (+ 5,2 %).
- Le taux d'intérêt des crédits nouveaux d'un montant unitaire inférieur ou égal à 1 million d'euros diminue de 3 points de base à 1,29 % (après 1,32 % en mars). Le taux des prêts d'un montant unitaire supérieur à 1 million d'euros augmente de 6 points de base à 1,44 % (après 1,38 % en mars).

### Encours de crédits aux entreprises résidentes (\*)

(encours en milliards d'euros, TC en pourcentage)

	Nombre d'entreprises (**)	Encours	Crédits mobilisés			
			TC annuel		TC sur 2 ans	
			Avr. 21 / Avr. 20	Mars 21 / Mars 20	Avr. 21 / Avr. 19	Mars 21 / Mars 19
	Avr. 21	Avr. 21	Avr. 21 / Avr. 20	Mars 21 / Mars 20	Avr. 21 / Avr. 19	Mars 21 / Mars 19
PME	1 319 744	532,7	16,2	20,7	26,3	26,6
ETI	6 068	302,1	1,9	3,5	9,2	10,1
GE	292	166,4	-5,8	-3,5	3,5	6,7
<b>Ensemble (hors Divers SCI)</b>	<b>1 326 104</b>	<b>1 001,2</b>	<b>7,5</b>	<b>10,5</b>	<b>16,5</b>	<b>17,6</b>
SCI et divers (voir Compléments)	635 681	202,0	9,2	8,6	18,0	18,2
<b>Total</b>	<b>1 961 785</b>	<b>1 203,2</b>	<b>7,8</b>	<b>10,2</b>	<b>16,8</b>	<b>17,7</b>

(\*) y compris entrepreneurs individuels

(\*\*) au sens de la LME, ayant un encours de crédit déclaré de plus de 25 000 euros

### Encours de crédits aux entreprises résidentes par catégorie de crédit et par secteur

(encours en milliards d'euros, TC en pourcentage)

	Encours	mobilisés		mobilisés et mobilisables			
		Avr. 21	TC annuel	TC sur 2 ans	Encours	TC annuel	TC sur 2 ans
			Avr. 21 / Avr. 20	Avr. 21 / Avr. 19		Avr. 21 / Avr. 20	Avr. 21 / Avr. 19
Agriculture, sylviculture et pêche (AZ)	58,7	5,9	9,3	66,8	5,6	9,4	
Toutes industries (BE)	150,3	5,2	11,7	251,5	4,5	13,5	
- dont Industrie manufacturière (C)	117,9	7,9	13,4	189,0	3,1	12,3	
Construction (FZ)	67,8	12,1	21,3	102,2	8,5	19,0	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (G)	170,6	2,3	15,2	242,0	5,2	16,5	
Transports et entreposage (H)	43,6	11,3	19,9	55,7	13,0	18,8	
Hébergement et restauration (I)	46,6	22,4	42,0	51,2	20,4	37,4	
Information et communication (JZ)	27,5	15,1	25,9	49,9	11,1	21,0	
Activités immobilières (LZ)	473,5	5,8	12,4	520,2	6,4	12,5	
Conseils et services aux entreprises (MN)	80,6	16,8	33,1	102,8	18,9	31,6	
Enseignement, Santé humaine, action sociale et autres services (PS)	58,3	11,7	19,6	68,1	15,6	21,8	
Holdings	25,6	22,4	54,3	30,5	24,2	61,5	
<b>Total</b>	<b>1 203,2</b>	<b>7,8</b>	<b>16,8</b>	<b>1 540,9</b>	<b>8,2</b>	<b>17,0</b>	



## Taux d'intérêt des crédits nouveaux des sociétés non financières (hors découverts)


(Taux effectif au sens étroit en pourcentage)

	avr-20	nov-20	déc-20	jan-21	févr-21	mars-21 (a)	avril-21 (b)
- crédits ≤ 1 million d'euros	0,78	1,29	1,28	1,28	1,27	1,32	1,29
- crédits > 1 million d'euros	1,00	1,30	1,22	1,25	1,25	1,38	1,44

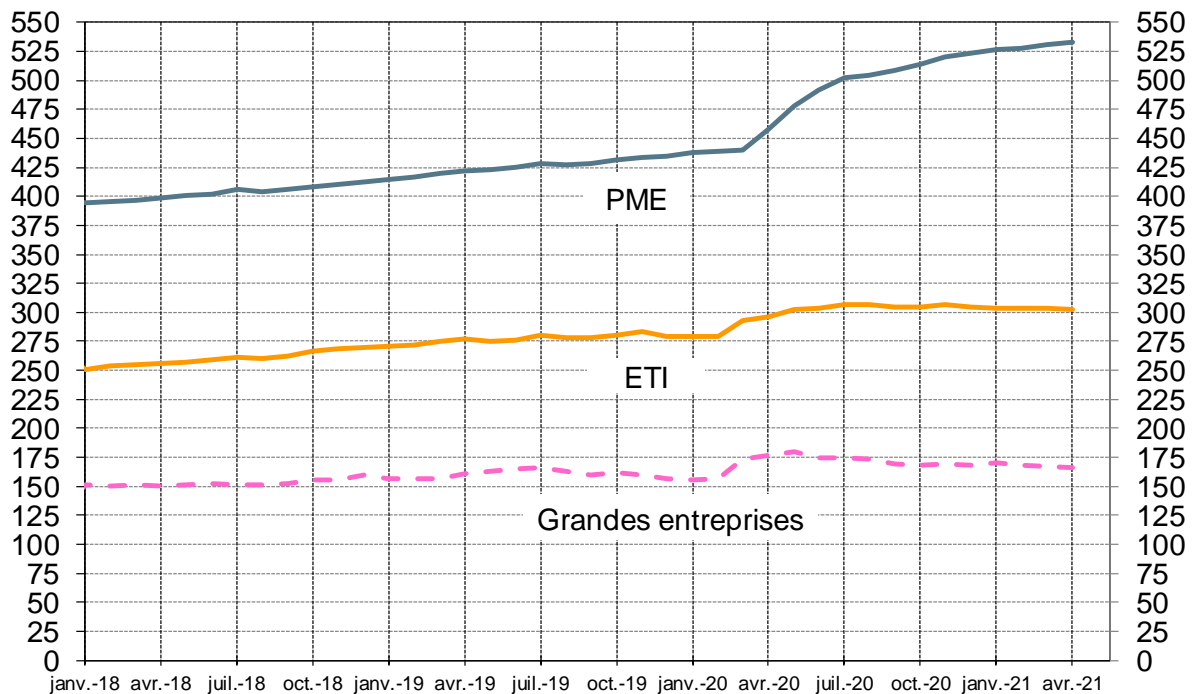
(a) Données révisées

(b) Données provisoires

## Encours de crédits

(crédits mobilisés, en milliards d'euros \*) 

(\*) voir Compléments



## Compléments

Les encours de crédits aux entreprises figurant dans cette publication sont ceux recensés par le Service central des risques, c'est-à-dire les crédits d'un montant unitaire de plus de 25 000 euros. Ces encours comprennent les crédits dits mobilisés, ce qui signifie qu'ils sont effectivement distribués, et les crédits mobilisables, part non consommée des lignes de crédit. Les données individuelles sont regroupées selon la taille (grandes entreprises – GE, entreprises de taille intermédiaire – ETI, et petites et moyennes entreprises – PME) et le secteur des entreprises. Les entreprises ne pouvant pas être affectées dans une catégorie de taille, selon les critères de la LME, sont reportées vers la rubrique « SCI et divers ».

Les données complémentaires concernant le financement des PME en France, les taux par catégorie d'entreprises, et la part des entreprises de moins de 3 ans (hors EI) dans l'ensemble des entreprises, sont disponibles à l'adresse suivante : <http://webstat.banque-france.fr/fr/browse.do?node=5384417>

Les crédits de tous montants aux micro-entreprises (ou TPE), comprenant notamment ceux aux entrepreneurs individuels (EI), font l'objet d'une collecte spécifique disponible à l'adresse : <http://webstat.banque-france.fr/fr/browse.do?node=5384934>

Les sociétés non financières comprennent toutes les entreprises ayant pour activité principale la production marchande de biens et services non financiers à l'exclusion des entrepreneurs individuels.

Les taux d'intérêt recensés dans la présente publication concernent les crédits nouveaux distribués aux sociétés non financières françaises par les établissements de crédit et les sociétés de financement résidentes. Les taux d'intérêt recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG).